



Les Palmes de la Seille

Centre Social Chemin du Calvaire
57260 DIEUZE



Club n° 06 57 0105

FICHE D'INSCRIPTION ADULTE +16 ANS

GROUPE 1 : TECHNIQUE	<input type="checkbox"/>	Licence + Cotisation Club + Accès piscine	196,00 €		
L'adhésion au groupe 1, permet l'accès aux Groupes 2, 3 et 4	<input type="checkbox"/> P1	<input type="checkbox"/> P2	<input type="checkbox"/> P3	<input type="checkbox"/> NITROX CONF.	71,00 €
	<input type="checkbox"/> RIFA Plongée				50,00 €
	<input type="checkbox"/> PA12	<input type="checkbox"/> PA20	<input type="checkbox"/> PA40	<input type="checkbox"/> NITROX	40,00 €
	<input type="checkbox"/> SCAPHANDRE ETANCHE				21,00 €
GROUPE 2 : TIR SUR CIBLE	<input type="checkbox"/>	Licence + Cotisation Club + Accès piscine	175,00 €		
L'adhésion au groupe 2, permet l'accès aux Groupes 3 et 4	<input type="checkbox"/> T1	<input type="checkbox"/> T2	21,00 €		
	<input type="checkbox"/> RIFA T		50,00 €		
	<input type="checkbox"/>	Licence + Cotisation Club + Accès piscine	155,00 €		
GROUPE 3 : APNEE	<input type="checkbox"/>	Licence + Cotisation Club + Accès piscine	155,00 €		
L'adhésion au groupe 3, permet l'accès aux Groupes 4 uniquement	<input type="checkbox"/> Pass Apnée	<input type="checkbox"/> Pass Eau Libre	21,00 €		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> RIFA A	50,00 €		
	<input type="checkbox"/>	Licence + Cotisation Club + Accès piscine	125,00 €		
GROUPE 4 : NAGE AVEC PALMES	<input type="checkbox"/>	Licence + Cotisation Club + Accès piscine	125,00 €		

Note : Une remise de 30€ sera accordée à partir d'une troisième inscription pour un même foyer

PRENOM ET NOM : MONTANT :

REGLEMENT PAR :

- Chèque N° :
- Chèque Vacances ou Sport
- Virement (**IBAN:** FR76 3008 7333 0300 0187 3000 107 **BIC:** CMCIFRPP **CIC DIEUZE**)
motif à indiquer : Licence Activité + Nom (ex : Licence Apnée Jean DUPONT)
- Numéraire

- Avant de vous inscrire dans une formation, veuillez prendre connaissance des conditions et vérifiez que toutes les conditions préalables soient remplies. Renseignements auprès du président du club.

- Tous les licenciés de la FFESSM bénéficient du contrat d'assurance en responsabilité civile et en assistance juridique contracté par la FFESSM, dans le monde entier quel que soit le lieu de pratique (Voir ASSURANCE LAFONT)

- Le forfait d'inscription aux passages des brevets niveau P1 ou P2, comprend la participation à 2 fosses, valable lors de la dite formation.

Inscrit au Registre des Associations sous Volume 171 folio 46

Club agréé Fédération Française d'Etude et de Sports Sous-marins sous le n° 06-57-0105, 16 mars 1981

Club agréé par Jeunesse et sports sous le n° 57 88 67, en date du 16 mars 1981 × Siret 439 437 393 00010 - APE 9312